

Eole offre aux migrants mineurs isolés un avenir meilleur

La France, comme d'autres pays, se trouve confrontée, depuis quelques années, à un phénomène migratoire particulier, celui de l'arrivée sur le territoire français de mineurs isolés étrangers.

■ Séparés de leurs parents

Ce sont des enfants de moins de 18 ans se trouvant hors de leur pays d'origine et séparés de leurs parents. Selon leurs parcours et les raisons de leur départ, ces mineurs sont dans une recherche de survie économique et s'inscrivent dans une logique d'ascension sociale.

Catherine Lise Dubost, qui réside à Corbelin, est présidente de l'association Eole qui aide ces jeunes migrants et qui couvre Auvergne Rhône Alpes et plus particulièrement Lyon ainsi que le

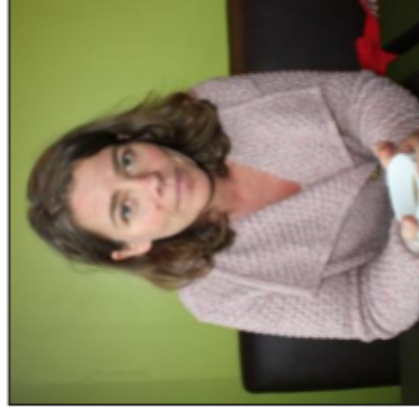
grand Est, où sa co-fondatrice est Marie-Pierre Barrière.

Si Catherine est consciente des limites de son intervention et éprouve un sentiment de dépendance à l'égard des instances détentrices du pouvoir d'accorder ou de refuser à ces jeunes l'attribution d'un titre de séjour à leur majorité, elle se bat pour détecter parmi ces jeunes ceux qui ont des capacités supérieures afin de leur permettre de suivre un dispositif de formation adapté à leurs potentialités.

« Les mineurs isolés étrangers ont le droit de séjourner en France. Afin de bénéficier de la protection de l'enfance, une de leur première difficulté est qu'ils soient aiguillés vers les services compétents du conseil départemental appelé "bureau de l'aide sociale à l'enfance". Une fois pris en

charge ces mineurs vont être dirigés vers un dispositif de formation pour apprendre la langue française ou suivre une formation qualifiante (niveau CAP). Il leur faudra justifier de six mois de formation pour pouvoir demander un permis de séjour. Ce public diffère en termes d'origine et de parcours, de désirs, et de compétences qualitatives. Très vite, d'autres associations nous ont fait état de mineurs aux capacités intellectuelles qu'il convenait de ne pas les laisser se ternir ».

« Notre association entend leur assurer un suivi scolaire digne pour obtenir un diplôme. Pour financer cette scolarité, nous faisons fonctionner notre réseau d'entreprises et d'entrepreneurs privés qui prairaient ces opérations » explique Catherine.



Catherine Lise Dubost a fait le choix d'aider des mineurs isolés étrangers qui ont fui un conflit, échappé à des persécutions ou sont simplement partis avec l'espoir d'un avenir meilleur.

L'engagement des jeunes aidés

« Une fois sorti du dispositif de formation et qu'il trouve un emploi, le jeune migrant s'engage à faire un don à une ONG présente dans son pays d'un pourcentage de son salaire et ceci sur la mé-

me durée que l'accompagnement que nous lui avons fourni » justifie Catherine Lise Dubost.

Eole recherche des bénévoles, des enseignants, et des donateurs. Tél. : 06 68 32 67 87.